

Compte rendu des comités techniques des 21 et 29 juin 2018

A l'ouverture de la séance, la CGT Finances Publiques a lu la déclaration liminaire que vous pourrez retrouver sur le site :

www.financespubliques.cgt.fr/89

Le Président n'a pas seulement déclarations répondu aux liminaires, il a fait un discoursmonologue sur les évolutions nécessaires de notre Administration. Ainsi, le tout numérique est, selon lui, un réel progrès. Notre département est le 3^{ième} de France au niveau de la dématérialisation du secteur local (point négatif, commune lα d'Auxerre et l'hôpital).

Il existe une logique dans notre évolution mais surtout des impératifs:



- contrainte budgétaire (on avait bien compris et surtout on le ressent bien!!);
- évolution des procédures (impôt.gouv, amendes.gouv, timbres fiscaux.gouv...), seul point négatif le téléphone car on n'arrive pas à nous joindre (à quand le téléphone.gouv ? ce sera plutôt des plates formes téléphoniques avec des correspondants qui ne seront plus de la DGFiP...)
- Contraintes de gestion (ce sont les fameuses règles de gestion et le statut du fonctionnaire qui empêche l'Administration de faire ce qu'elle veut !!)



Le probable futur chantier s'attaquera aux SIP (on avait bien compris avec la mise en place du prélèvement à la source et la réforme de la taxe d'habitation).

Le directeur a présenté son projet au Préfet, le Ministre DARMANIN l'a validé et le validera de nouveau définitivement.

Les maires des 4 communes voyant leurs trésoreries fermer ont été prévenus.

Selon le Directeur « Pas de Centre des Finances Publiques sur le terrain, ne signifie pas que le Service Public Fiscal n'y est pas pour autant « !?! C'est donc un nouveau concept, maisons de Services Publics, La Poste qui aide ... ?

Enfumage, démagogie, tout y est passé lors de ce long, très long monologue « introductif »

1 - Approbation du PV du 14 mars 2018

L'ensemble des Organisations Syndicales ont voté pour.

2-Adaptation des structures et des Réseaux (ASR):

L'Administration propose la fermeture de 4 trésoreries :

- Celle de Villeneuve l'Archevêque avec transfert sur Sens ;
- Celle de Charny avec transfert sur Toucy;
- Celle de Villeneuve sur Yonne avec transfert sur Sens ;
- Celle de Vermenton avec transfert sur Chablis.

Les documents de travail mentionnent que la trésorerie de Sens (et de fait celles de Villeneuve sur Yonne et Villeneuve l'Archevêque) seront transférées sur le CFP Quai de Nancy au 01/01/2019 : un gros chantier en terme de déménagement car en terme de travaux, comme à chaque fois, cela sera à minima...

Avallon en sait quelque chose !! Même le Directeur a reconnu qu'avec le maintien provisoire du SIE, les agents étaient mal installés.



La CGT Finances Publiques a demandé des précisions concernant Vermenton puisqu'une trésorerie catégorie 2 est absorbée par une catégorie 3!

Selon le Directeur, cela ne pose aucun problème puisqu'il s'agit d'implantation en fonction de la communauté de commune. L'Administration reconnaît une erreur lors du reclassement de Vermenton (suite aux transferts des maisons de retraites) et du déclassement d'Avallon, alors que le CFP gère beaucoup de collectivités.

La CGT Finances Publiques a dénoncé que la pérennité de Vermenton n'avait jamais été abordée, que cette annonce soudaine laisse les agents et la chef de poste abasourdis. Le poste a su se mobiliser pour faire face aux difficultés et leur seule reconnaissance est la fermeture! C'est extrêmement dur et difficile à vivre!

Le chef de poste de Chablis fera l'intérim du poste fusionné, en attendant l'éventuel reclassement.



Concernant Villeneuve l'Archevêque, le Directeur a redit qu'il ne souhaitait pas la fermeture mais que compte tenu des difficultés en personnel, il y était contraint.

La direction va laisser le choix à certaines communes d'être transférées sur des trésoreries/et SIP autres que celles prévues, comme 4 communes gérées par Villeneuve sur Yonne qui pourraient basculer sur Joigny.

Concernant l'emploi Berkani de Vermenton il lui sera proposé de suivre sur Chablis ou Auxerre...Si la personne n'accepte pas l'une des propositions, elle sera licenciée.

La CGT Finances Publiques a demandé s'il y avait un programme dans le département à moyen terme. Rien, aucun schéma directeur, car la DG ne donne aucune visibilité!!

Depuis plusieurs années, on a bien compris qu'il n'y avait aucun fil directeur et que la gestion des missions et des structures à la DGFiP était faite au coup par coup sans cohérence globale!



Le Président a ensuite redit que « ce n'est pas parce que nous n'étions pas physiquement présents, qu'il n'y avait pas de service public ».

Les 3 organisations Syndicales ayant voté contre, le CT est reconvoqué le 29 juin prochain sur ce point.

3- Transfert des recettes non fiscales (RNF) :

L'objectif est de redynamiser le recouvrement. Les comptables qui font la prise en charge et le recouvrement vont être fusionnés.

L'Yonne va donc garder son stock mais n'aura plus de flux (stock d'environ 3500 titres pour plus de 4 millions d'euros).

Des pôles seront mis en place par nature de recettes.

Ces produits sont très difficiles à recouvrer car il s'agit souvent d'aide juridictionnelle, de pensions alimentaires non payées, d'indus de CAF...

4- Questions diverses :

 La CGT Finances Publiques demande à ce que soit réintégré les heures écrêtées fin mai suite au passage sur SIRHIUS. En effet, Agora a cessé de fonctionner le 23 mai et SIRHIUS ne s'est mis en place que le 6 juin pour les agents. De fait, les pointages étaient à « l'aveugle » et les collègues n'ont pas pu suivre leur crédit horaire pendant cette période.

L'Administration semble réticente, aussi, la CGT Finances Publiques suggère que vous en fassiez la demande auprès des RH et que vous nous fassiez remonter toute difficulté rencontrée.

 Pour Joigny, l'objectif est de poursuivre la fusion et de transférer la trésorerie (domanial) sur la partie fiscale (locatif). La CGT Finances Publiques a demandé si la structure était pérenne, avec le chantier futur des SIP? Quand bien même, l'Administration considère qu'à terme si tous les mètres carrés ne sont pas utilisés, cela sera plus rentable de négocier le loyer que de rester dans des locaux domanial.



 Concernant le regroupement des SPF, pour l'instant, statu quo. L'entraide avec le SPF d'Aurillac a été arrêtée un mois plus tôt que prévu (fin mai). Le SPF de Joigny en difficulté sera aidé par le SPF de Sens. Il est aussi envisagé une entraide entre les 2 SPF d'Auxerre.

Les organisations syndicales CGT Finances Publiques, FO DGFiP et Solidaires ayant unanimement voté contre les fermetures de trésorerie au CT du 21 juin, nous étions reconvoqués ce jour.

Face au mépris de l'administration qui annonçait, dès mercredi 27 juin, les fermetures dans l'Yonne Républicaine, alors même que le CT n'avait pas eu lieu!!

La CGT Finances Publiques et FO DGFiP ont décidé de quitter la salle à l'ouverture de la séance après avoir dénoncé cette nouvelle conception du dialogue social.

Vos élues au Comité Technique : Caroline GERMAIN Carine CAMBURET

Nathalie ARNASSAND Sandrine CAVELIER